



INFORMATIONS MUNICIPALES

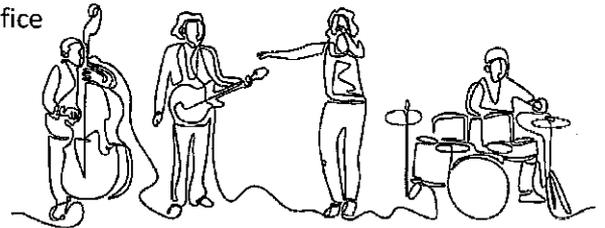
FÊTE COMMUNALE

La commune accompagnée des associations de Beuvillers organise **la fête communale le samedi 10 Juin 2023** aux alentours de la Salle des Droits Humains.

Au programme :

- Lexojeux à partir de 15h (jeux de société et autre...)
- Retraite active à partir de 19h30 démonstration et initiation country
- **CONCERT - Les FAUSS'AIRES de 18h45 à 19h15 et de 21h à 22h30**
- Retraite aux flambeaux à partir de 22h45 suivi du du Feux d'Artifice
- Bar et restauration sur place

VENEZ NOMBREUX VOUS AMUSER !!!!!!!



FOIRE A TOUT

Comme tous les ans nous organisons notre traditionnelle foire à tout du 14 juillet.

Pour les inscriptions, merci de télécharger le bulletin sur www.beuvillers.fr ou de le demander au secrétariat de mairie au 02.31.62.05.12 et 02.31.62.74.68 ou par mail mairie-de-beuvillers@wanadoo.fr.
Le mètre linéaire est à 3 euros, animations et restauration sur place.

Nous vous attendons nombreux...

EXPOSITION ARTISTES LOCAUX

Une exposition d'artistes locaux aura lieu dans la salle des Loisirs le samedi 13 et le dimanche 14 mai 2023 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Entrée Gratuite

CHANGEMENT DE PRIORITÉ

Nous allons expérimenter une priorité à droite sur toute la commune à partir du mois de Juillet sur un an. Pour en informer les usagers de la route, des panneaux annonçant « PRIORITÉ A DROITE SUR TOUTE LA COMMUNE » seront installés sur chaque entrée de la commune.

COMPOSTEUR

La Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie distribue des composteurs **gratuitement** jusqu'à fin juin. Vous avez le choix entre du bois ou du PVC, ils ont une contenance de 400 litres.

Si vous souhaitez acquérir un composteur, merci de vous adresser directement au service de l'environnement de l'agglomération au 02.50.68.90.27.

Ils vous demanderont vos coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) ainsi que la composition de votre foyer.

AIDEZ-NOUS A GARDER LA COMMUNE ACCUEILLANTE

Je vous remercie de ne pas rouler ou stationner vos véhicules sur l'herbe et les massifs de la commune.

BEUVILLERS PLUS GIPPERATH

RECEPTION DES ALLEMANDS

Réception des allemands du **24 au 27 août 2023**.

Arrivée des allemands le jeudi 24 août en fin de journée et départ le 27 août en début d'après-midi.

Si vous souhaitez rejoindre notre association afin de partager des échanges avec notre village Allemand GIPPERATH ou avoir des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter (07 86 21 18 37 Jocelyne ou 06 21 53 25 75 Philippe).

CERCLE DE L'AMITIÉ

Courant du mois d'octobre 2023 : sortie pour assister à l'émission N'oubliez pas les paroles présentée par Nagui, date et tarif à définir.

Le week-end du 7 et 8 décembre 2023 : visite des marchés de Noël de LILLE et ARRAS, 369€ tout compris (transport, repas et hôtel).

Voyage 2024 : circuit des villes impériales au Maroc du 31 mars 2024 au 07 Avril 2024, décollage de l'aéroport de Deauville. Tarif 1225€

Pour tous renseignements et inscriptions, merci de contacter Mme PRIEUR au 02.31.62.50.58 ou Mme MAUDUIT au 06.23.24.81.46.

LEXOJEUX



ASSOCIATION LEXOJEUX

Jeux de société
de figurines
d'ambiance
de cartes
de rôles ..

1er & 2ème vendredi du mois à partir de 20h30
salle des loisirs de **Beuvillers**

Les vendredi suivant Salle du coteau à **Cambremer**
2 séances découvertes gratuites

Adhésion annuelle dégressive, en mai : 10€

50% pour les habitants de Beuvillers : 5€



CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

La commission Cadre de vie relance le concours des Maisons et Jardins Fleuris. Ce concours est ouvert à tous : particuliers, commerçants et entreprises.

Vous trouverez le règlement et le bulletin d'inscription en annexe de cette info, sur le site de la commune www.beuvillers.fr ou le demander au secrétariat de la mairie au 02.31.62.05.12 ou par mail mairie-de-beuvillers@wanadoo.fr

Le bulletin d'inscription est à faire parvenir en mairie au plus tard le 30 juin 2023.

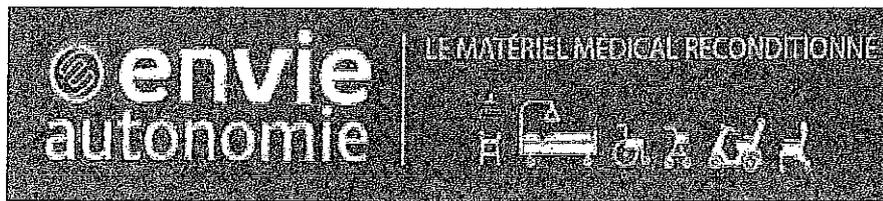
Votre participation à ce concours soutient l'action de la commune en matière de fleurissement et constitue un élément d'appréciation favorable dans le cadre du concours des Villes et Villages Fleuris.

ENTRETIEN DES BERGES (article L215-14 du Code de l'environnement)

L'article L215-2 du Code de l'Environnement précise que « *Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire* ».

Chaque propriétaire riverain a une obligation d'entretien régulier via l'article L215-14 du Code de l'Environnement qui prévoit que « *le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier des cours d'eau.*

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives ».



Le projet SENSIBUS en a été la première pierre avec un aller-vers au plus près du public cible : le truck continue de renseigner et d'informer les personnes âgées, leurs aidants et les professionnels sur les possibilités de « compensation » pour continuer à réaliser soi-même les gestes de la vie quotidienne. L'objectif n'étant pas de remplacer l'aide humaine mais de venir compléter le champ des possibles pour maintenir l'autonomie.

Depuis 2018, la Conférence du Calvados met également à disposition des aides techniques standards au sein des CLICs du département et via les équipes APA. Une fois préconisées par les professionnels, notamment les ergothérapeutes, celles-ci sont distribuées sur tout le territoire départemental. Cette action a permis de démocratiser le recours à ce type d'aides et de familiariser les professionnels comme les usagers aux barres d'appui, chaises de douche, rehausseurs, télé agrandisseurs, fauteuils releveurs et bien d'autres produits tels que chemins lumineux ou ampoules à détection pour prévenir les chutes.

C'est dans la continuité de ce travail qu'**Envie Autonomie**, seul réseau national de distribution de matériel médical reconditionné, pleinement inscrit dans l'économie sociale et solidaire, a le soutien de la CFPFA depuis l'an dernier.



Jardiner au naturel,
comprendre la permaculture,
limiter les pollutions,
faire son compost,
utiliser le lombricompost,
connaître les vertus des plantes,
pratiquer le zéro déchet, ...

Les Jardiniers En Pays d'Auge

Un site à visiter
<https://www.jardiniersenpaysdauge.fr/>
Renseignements
thierrybelliard14@orange.fr

Vous trouverez le programme des manifestations sur notre site : www.beuvillers.fr

BEUVILLERS, le 23 AVRIL 2023

Le Maire

Didier MAUDUIT





SAMEDI 13 MAI
9 H 00 12 H 00



PORTES
OUVERTES

5 CLASSES

De la petite section au CM2
Une école à taille humaine où il
fait bon vivre et apprendre, des
classes spacieuses et lumineuses.

Une équipe enseignante stable,
soudée et engagée.

Un personnel investi.

Une bibliothèque accessible sur le
temps scolaire avec une
bibliothécaire expérimentée.

De nombreux projets
pédagogiques tout
au long de l'année scolaire.



Exposition organisée par la commune de Beuvillers avec la
participation de la bibliothèque

Entrée gratuite

ARTISTES LOCAUX EXPOSITION

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MAI 2023

Salle des loisirs, chemin Gué Fontaine 14100 Beuvillers

Vernissage

Samedi 13 mai 2023 à 11h30

Ouvert samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h



Prévention routière

La conduite automobile exige de bonnes capacités physiologiques et cognitives. Or, avec l'âge, certaines d'entre elles se dégradent. De même, la marche à pied permet de rester en bonne santé mais cela peut aussi comporter des risques, notamment en ville.

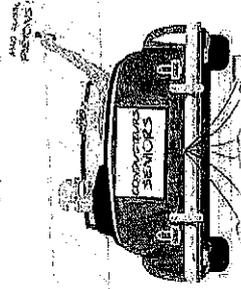
Les ateliers prévention routière se déclinent en deux modules, « conduite senior, rester mobile ! » et « Tous piétons, adoptons les bons réflexes », pour permettre aux seniors de rester autonomes dans leurs déplacements le plus longtemps possible en toute sécurité.

Une conférence suivie de 2 ateliers les 16 et 30 mai.

GRATUIT – Places limitées

Sur inscription auprès du CLIC au 02.14.47.54.20

Mardi 9 mai
14h à 16h
Salle Jean Villar
6 rue René Valognes
Méziidon Canon



Ateliers de relaxation

Pour apprendre à se relaxer, accéder à une détente du corps et de l'esprit, de plus en plus profonde au fil des ateliers.

Julie Liabeuf transmettra des outils simples que les participants pourront réutiliser facilement dans leur quotidien : auto-massages doux et adaptés à chacun, techniques de respiration et de relaxation profonde.

Pour le bien-être et le plaisir des participants, les sons apaisants de ses instruments viendront ponctuer la séance.

Prévoir un tapis pour les personnes qui souhaitent s'allonger.

Cycle de 6 séances de 1h30

Calendrier des séances : 04/05, 11/05, 25/05, 01/06, 8/06, 15/06

GRATUIT – Places limitées

Sur inscription auprès du CLIC au 02.14.47.54.20

NB : les places seront prioritairement réservées aux personnes n'ayant pas encore participé à des ateliers bien-être auparavant.



A partir du jeudi 4 mai

10h00 à 11h30

Complexe Batum

Rue Michel d'Ornano

Moyaux

Atténuer les acouphènes avec des exercices de sophrologie, est-ce possible ?

est-ce possible ?

Aujourd'hui, 4 à 5 millions de personnes en France souffrent d'acouphènes. Certains s'en accommodent, tant bien que mal, d'autres reconnaissent qu'ils altèrent leur qualité de vie au quotidien.

Pour vous apporter conseils d'une part, et réflexes d'autre part, le Comité Action Sociale Agric-Arrco de la région Normandie, en partenariat avec le Clic du pays d'Auge Sud, a le plaisir de vous inviter à une conférence animée par Elsa Le Jeune, sophrologue.

GRATUIT - Entrée Libre

Mardi 6 juin à 14h

Salle Mosaïc

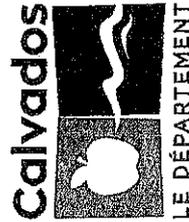
13 boulevard Pasteur

Listeux



TOUTE INSCRIPTION VOUS ENGAGE A VENIR

Merci de bien vouloir nous contacter en cas de désistement (afin de faire bénéficier de votre place à une personne en liste d'attente)



calvados.fr
📞📧📍

TOUTE INSCRIPTION VOUS ENGAGE A VENIR

Merci de bien vouloir nous contacter en cas de désistement (afin de faire bénéficier de votre place à une personne en liste d'attente)

LA SOLITUDE, PARLONS-EN !
Ciné-débat « L'illusionniste »
Court métrage de Alain Cavalier

Jeudi 4 mai
14h à 15h30
Salle Jean Villars
6 Rue René Valognes
Méziidon Canon

Synopsis : « Antoinette est illusionniste. Elle a 86 ans et exerce ce métier avec passion. Dans un tête à tête avec la caméra, Antoinette nous fait d'abord découvrir quelques tout de magie puis évoque des moments forts de sa vie ».

Temps d'échange à l'issue de la projection avec les partenaires présents. Pot de convivialité offert par Monalisa.

Entrée Libre



HAUTEVITALITE

Journée sport, santé, bien-être

Différents stands vous accueillent où les partenaires locaux qui travaillent sur ces thématiques, vous présentent leurs différentes missions, de façon ludique et interactive le tout dans un univers festif.

Entrée Libre

Samedi 13 mai
10h30 16h30

Centre commercial 1
Avenue du président Coty
Lisieux, Hauteville



**LA RELATION AIDANT-AIDÉ
DANS LA MALADIE DE PARKINSON**

L'association France Parkinson en lien avec ses partenaires vous propose de participer à un après midi d'échanges sur la relation aidant-aidé et les attitudes à adopter dans la vie quotidienne.

Accès PMR et parking gratuit

GRATUIT

Sur inscription par téléphone au 06.52.42.24.91 ou par mail : powol@orange.fr

Mercredi 14 juin
14h à 17h

Maison des associations le 1901
8 rue germaine Tillion
14000 CAEN



MONALISA FAIT SON BAL GUINGUETTE

Après midi dansant animé par « Chris animation »

Moment de convivialité offert par Monalisa

GRATUIT

Sur inscription par téléphone au 07.72.36.86.15



Lieu et date
à confirmer

Printemps des CLIC

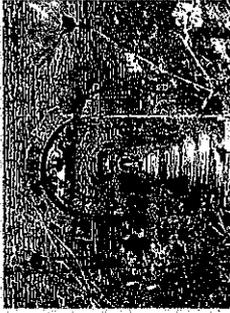
Mardi 13 juin
9h45 - 17h
Château de Canon
Méziidon-Canon

Au cœur du château de Canon, venez vous laissez surprendre par cette journée haute en couleur organisée par votre CLIC où le bien-être et la bonne humeur sont à l'honneur !

Programme de la journée :

Accueil convivial suivi d'une séance de réveil musculaire en musique puis apéro vitaminé offert par le CLIC.
Pique-nique (chacun apporte son repas et ses couverts)*, tables et chaises seront installées à l'intérieur ou dans le jardin selon la météo.

Sieste flash animée par une sophrologue puis participation à 2 ateliers au choix (balade contée dans le jardin du château, automassage, sophrologie, mandala, atelier cuisine avec la préparation d'un goûter équilibré - *inscription aux ateliers sur place le matin*).



Clôture de la journée autour d'un pot de convivialité

* Afin de limiter les déchets, évitons assiettes et gobelets jetables.

Prévoir tenue et chaussures confortables et adaptées à la météo.

GRATUIT -- Places limitées

Sur inscription auprès du CLIC au 02.14.47.54.20

JOURNÉE MONDIALE PARKINSON

Jeudi 13 avril
9h30 à 17h
La fonderie
2 av du haut crépon
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

L'association France Parkinson en lien avec ses partenaires vous propose de participer à une journée d'information autour de la maladie Parkinson : diagnostic et annonce de la maladie, Les parcours de soin, les avancées de la recherche. Conférences et ateliers toute la journée.

Possibilité de se restaurer sur place
Transport gratuit possible pour les PMR
et grand parking

Sur inscription au 06.52.42.24.91 ou benevoles14@franceparkinson.fr

**JOURNÉE MONDIALE
PARKINSON**

TOUTE INSCRIPTION VOUS ENGAGE A VENIR

Merci de bien vouloir nous contacter en cas de désistement (afin de faire bénéficier de votre place à une personne en liste d'attente)

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AIDER

L'association France Alzheimer en partenariat avec la plateforme La Villa Verte propose un cycle de formation pour les aidants non professionnels (famille, amis, voisins) qui accompagnent régulièrement une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

5 séances co animées par un binôme psychologue/bénévole de l'association France Alzheimer

Les vendredis 14, 28 avril et 12 mai de 14h à 17h

Le vendredi 26 mai et 9 juin de 14h à 16h30

EHPAD ST Joseph 55 rue du Général Leclerc à Livarot.

Renseignements et inscription au 02.31.63.51.80

CAFE MEMOIRE

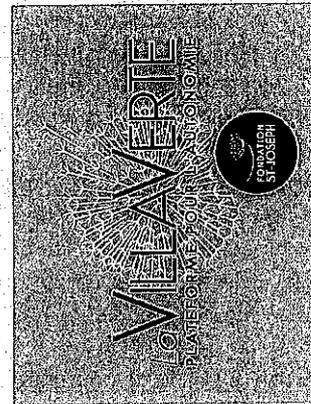
Proposées par l'association France Alzheimer, les rencontres sont animées par une psychologue et des bénévoles, dans une atmosphère conviviale et détendue autour d'une boisson. Les familles peuvent échanger, s'exprimer, prendre des informations et bénéficier d'un soutien.
Réunions animées par la fédération des particuliers employeurs.

Les prochaines dates :

20 avril, 25 mai, 29 juin et 27 juillet

Bar brasserie Le Gentleman, 30 place de la République à Lisieux de 16 h 30 à 18 h 30. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 02.31.28.03.54

SOUTIEN AUX AIDANTS



Café rencontre, atelier, ciné débat,..... La plateforme de répit la Villa Verte située à Livarot Pays d'Auge propose différentes formes de rencontres pour venir en soutien aux aidants.

Ne restez pas seul.e !

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 02.31.63.51.80.

REGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES – ANNEE 2023
31^{ème} anniversaire

Article 1 : Concours des Maisons Fleuries

La commune de Beuvillers organise un concours des Maisons Fleuries ouvert à tous, particuliers, commerçants et entreprises domiciliés dans la commune. Le conjoint d'un membre du conseil municipal peut concourir dans les mêmes conditions.

Ce concours est destiné à l'amélioration de notre cadre de vie.

Article 2 : Règlement

Le règlement est valable pour l'année en cours. Il pourra éventuellement être modifié les années suivantes.

Article 3 : Inscription au concours

Le bulletin d'inscription et le règlement du concours peuvent être demandés à la Mairie par :

- téléphone au 02.31.62.05.12,
- mail à l'adresse suivante : mairie-de-beuvillers@wanadoo.fr,
- ou bien téléchargés sur le site de la mairie : www.beuvillers.fr.

Le bulletin d'inscription qui est obligatoire pour participer au concours est à retourner à la Mairie de quelque façon que ce soit pour le **vendredi 30 juin** au plus tard.

Article 4 : Catégories

Le jury décidera le moment venu d'ouvrir une ou plusieurs catégorie(s) en fonction des inscriptions.

Article 5 : Critères de visibilité

Le concours est ouvert aux seuls jardins, balcons-fenêtres-façades, commerces et entreprises visibles de la rue.

Le jugement s'effectuera depuis le domaine public.

Article 6 : Jury

Le jury est composé de membres du conseil municipal, d'une personne hors conseil municipal domiciliée dans la commune et du chef jardinier de la commune ou, éventuellement si celui-ci est indisponible, d'une autre personne choisie pour ses compétences en la matière.

Le jury se réserve le droit de refuser une inscription s'il juge la réalisation insuffisamment fleurie lors de sa visite.

Article 7 : Critères de sélection

Le concours concerne le fleurissement d'été.

Le jury effectuera sa visite dans le courant de la 1^{ère} quinzaine de juillet.

Les critères de sélection porteront sur l'impression d'ensemble, l'entretien, l'ampleur du fleurissement, l'harmonie des couleurs et la diversité végétale.

Article 8 : Droit de photographie des réalisations

Le jury se réserve le droit de photographier les différents jardins, balcons-fenêtres-façades, commerces et entreprises pour une insertion éventuelle dans la presse et le bulletin d'informations municipales, et pour permettre aux trois premiers lauréats de participer au concours départemental.

Sauf avis contraire exprimé sur le bulletin d'inscription, le participant est réputé donner son accord pour que des photos de ses réalisations soient prises.

Article 9 : Répartition des prix

Chaque candidat se verra attribuer un prix afin d'encourager les démarches favorisant l'amélioration de notre cadre de vie.

Selon le classement, les bons d'achats s'élèveront à : 30 €, 25 €, 20 € et 15€.

Tout participant qui aurait remporté trois années de suite le 1^{er} prix sera classé hors concours l'année suivante.

Article 10 : Remise des prix

La remise des prix se déroulera en fin d'année à une date qui vous sera communiquée ultérieurement. Un vin d'honneur sera servi pour clôturer cette manifestation.

BULLETIN D'INSCRIPTION
CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS ÉTÉ 2023
31^{ème} anniversaire

Votre participation au concours des Maisons Fleuries a contribué à l'obtention des trois premières fleurs attribuées à notre commune dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris. Beuvillers poursuit ses efforts en matière de fleurissement du village et concourt pour obtenir la 4^{ème} fleur. Nous espérons que vous nous soutiendrez cette année encore en fleurissant abondamment votre environnement, et en vous inscrivant nombreux au concours du village.

Modalités de participation :

- ⊗ Le fleurissement doit être visible de la rue ;
- ⊗ Le jury effectuera sa visite dans le courant de la 1^{ère} quinzaine de juillet.
- ⊗ Le jury se réserve le droit de refuser une inscription s'il juge la réalisation insuffisamment fleurie lors de sa visite ;
- ⊗ Le jury se réserve le droit de photographier les différents jardins, balcons-fenêtres-façades, commerces et entreprises pour une insertion éventuelle dans la presse et le bulletin d'informations municipales, et pour permettre aux trois premiers lauréats de participer au concours départemental. Sauf avis contraire exprimé sur le bulletin d'inscription, le participant est réputé donner son accord pour que des photos de ses réalisations soient prises.

Cases à cocher :

- Je désire participer au concours des Maisons Fleuries.
- J'ai pris connaissance du règlement.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

- Case à cocher si refus de prendre des photos.

Le jury décidera le moment venu d'ouvrir une ou plusieurs catégorie(s) en fonction des inscriptions.

Ce bulletin d'inscription qui est obligatoire
est à retourner à la Mairie de quelque façon que ce soit
pour le vendredi 30 juin au plus tard



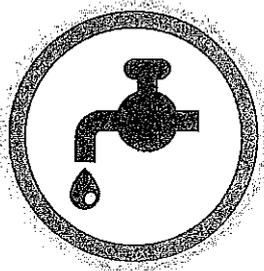
**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

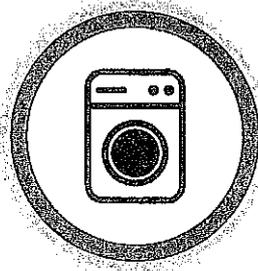


Vigilance SÉCHERESSE

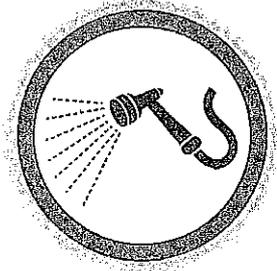
ÉCONOMISONS L'EAU



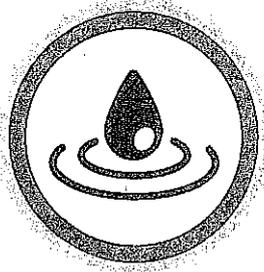
Réduire
les consommations
d'eau



Utiliser les appareils
de lavage à plein



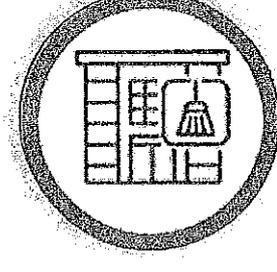
Limiter les arrosages
des jardins



Installer des équipements
économiques en eau
et privilégier
la **réutilisation des eaux
de pluie**



Limiter le lavage
des véhicules



Limiter le nettoyage
des bâtiments,
hangars et locaux
de stockage